

MÉMO TRI Mon guide pratique

Maintenant, chez vous, plus de doute :

Tous les emballages et les papiers se trient!



Papiers, journaux, magazines, prospectus...



Emballages en métal



Emballages en plastique



Emballages en carton léger et briques alimentaires



Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat

Maintenant, c'est plus simple : Si c'est un emballage, alors il se trie!



Vous êtes dans un secteur avec bacs individuels



- ► Déposez votre bac individuel la veille de la collecte sur le domaine public avec les autres bacs de votre secteur.
- ► Rentrez-le après chaque collecte, pour un espace public propre et agréable.

Vous êtes dans un secteur avec conteneurs collectifs

► Entreposez tous vos emballages à trier dans votre sac de pré-collecte pour les transporter facilement et les déposer dans le conteneur de tri le plus proche de chez vous.



Si votre sac de pré-collecte est abîmé, un nouveau sac vous sera donné contre restitution de l'ancien au siège l'Agglo ou au Centre Technique Communautaire de votre commune.



INFO

Un emballage permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Maintenant, TOUS les emballages ménagers sans distinction se trient :

En métal, papier, carton léger, briques alimentaires et, nouveauté, tous les emballages en plastique, sans exception. Ex : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.